



## Compte-rendu de réunion

Echanges entre le Conseil Général et le PDIE Grenoble Presqu'île / GIANT

**Lieu : CEA Grenoble**

**Date : 6 février 2015**

**Objet :** Echanges entre la direction transport du Conseil Général et la commission « transport en commun » du PDIE Grenoble Presqu'île / GIANT suite aux modifications sur les lignes Transisère.

Cette réunion a pour objectif de faire remonter au Conseil Général les retours des usagers de la presqu'île sur le fonctionnement des lignes Transisère suite aux dernières modifications de début janvier 2015.

Afin de recueillir un maximum d'informations, le PDIE a envoyé une enquête flash à tous ses usagers qui ont un abonnement Transisère. Les résultats ont été présentés lors de cette réunion. En deux jours, plus de 600 retours récoltés.

### **Informations :**

Le Conseil Général nous informe que la voie spécialisée partagée (VSP) a été activée 55 fois entre octobre et novembre 2014. Pour qu'elle soit activée, il faut que la moyenne de vitesse du trafic soit < à 50km/h sur le tronçon concerné.

En moyenne, cette voie reste ouverte durant 1h45.

### **Les demandes :**

Suite à cette enquête, le PDIE fait plusieurs demandes au Conseil Général :

- être informé des actions de recadrage faites par le Conseil Général sur le suivi de service.
- revoir les horaires sur les heures de pointe :
  - proposition : rajouter 30 minutes sur les heures de pointe → rajouter des cars
- se concerter avec les autres **AOT** afin que les horaires correspondent avec les différentes lignes. Cela est déjà fait avec la SNCF.
- faire attention aux horaires d'été : ils ne sont toujours pas publiés, il est demandé au Conseil Général de voir avec son transporteur, Car Postal, de reprendre le plus tôt possible les horaires classiques (ex : à partir du 15 août). Attention aussi au mois de juillet où la fréquentation ne diminue qu'après le 14 juillet au plus tôt.
- **Le PDIE demande au Conseil Général de donner quelques chiffres de fréquentation avant et après les modifications sur les lignes Transisère.**

### **Retards de ligne :**

Des usagers du PDIE se demandent pourquoi des cars en début de ligne sont en retard :



→ Réponse du Conseil Général : les débuts de ligne ne sont pas forcément des débuts de service. Il se peut que le car prenne du retard sur son précédent service.

En ce qui concerne les retards sur la ligne express 1, ils s'expliquent notamment par le fait que les horaires de la ligne ont été pensés en fonction de l'ouverture prochaine de l'échangeur de Bernin. L'ouverture officielle a pris du retard et sera en service à partir de **mi-mars** au lieu de la mi-février prévue. Ainsi les cars perdent systématiquement 6 à 7 minutes par rapport à l'horaire théorique dans le sens Crolles -> Grenoble.

### **Trajets des cars :**

Certains bus du réseau ne font pas le même trajet selon les horaires.

→ Réponse du Conseil Général : le terminus du bus est indiqué sur le bandeau à l'avant. Les usagers doivent donc faire attention à la destination du bus selon l'horaire.

Il est demandé que les chauffeurs soient respectueux de cette mise à jour.

### **Horaires :**

Les nouveaux horaires posent beaucoup de problèmes aux usagers, notamment les horaires des entrées d'école. Il est demandé de revenir aux anciens horaires pour qu'un car soit rajouté entre 8h30 et 8h45 maxi dans les deux sens de l'express 1.

### **Transport debout :**

Transport debout → les cars Transisère des lignes express 1, 2 et 3 sont autorisés à transporter des usagers debout depuis janvier 2015. Cette mesure est ressentie comme très inconfortable, voire dangereuse.

→ Réponse du Conseil Général : le transport debout est réglementaire sous réserve que certaines mesures soient respectées :

- autorisation affichée au-dessus du chauffeur pour le nombre de personnes debout autorisés
- cars prévus avec des dispositifs de préhension et avec un nombre de places limitées
- circulation du car à l'intérieur du périmètre de transport urbain
- rouler à 70km/h maximum

Des nouveaux cars vont être mis en circulation à compter du 1<sup>er</sup> mars.

Demande de limiter au maximum, avec les fréquentations avérées, les voyageurs debout.

### **Quelques remontées usagers :**

- il fait très chaud dans les cars, les personnes debout ne peuvent pas enlever leur manteau  
→ Réponse du Conseil Général : cette demande est enregistrée
- les chauffeurs sont souvent au téléphone en conduisant → demande un recadrage
- arrêt Durand-Savoyat dangereux : problème de synchronisation avec les feux → demande d'intervention de la ville pour revoir le phasage des feux
- les horaires sont différents sur le papier et aux arrêts



- Les habitants de Domène et du Versoud, perdent en fréquentation : les cars passent toutes les 30min en heure de pointe (avant : toutes les 10 min)

### **Actions du Conseil Général :**

Le Conseil Général annonce la résolution de certains problèmes d'ici à deux mois notamment en ce qui concerne l'information des horaires des cars aux arrêts :

- Innovation : un flash code sera disposé à chaque arrêt de car. Les usagers, en flashant le code avec leur smartphone, pourront obtenir en temps réel des informations sur le trafic et les horaires d'arrivée des cars.

### **Information :**

Habitants de St-Jean-Le-Vieux, Domène et Revel : possibilité d'abonnement gratuit zone B pour prendre les cars à Montbonnot sans surcoût. Plus d'information auprès de votre référent PDE.

**Un prochain rdv sera fixé avant les vacances d'avril pour refaire un point sur la fréquentation et les remontées usagers.**